



SECTEUR PRÉOCCUPANT DE LE BRAS SEVERN

Un secteur préoccupant est retiré de la liste par le gouvernement du Canada lorsque l'information sur la surveillance environnementale confirme que la qualité de l'environnement a été restaurée conformément aux critères établis en consultation avec d'autres ordres de gouvernements et avec le public.

Le bras Severn était le deuxième secteur préoccupant (SP) à être retiré de la liste. En 2003, Environnement Canada, en consultation avec le Ministère de l'Environnement de l'Ontario et les collectivités locales, a déterminé que les utilisations bénéfiques dans le secteur avaient été rétablies conformément à l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs (AQEGL), et Le bras Severn a été retiré par le Canada de la liste des SP.

Pourquoi ce secteur avait-il été désigné comme secteur préoccupant?

Le bras Severn a été désigné SP après qu'un examen des données disponibles existantes ait indiqué que la qualité de l'eau et la santé de l'environnement s'étaient gravement détériorées. En s'appuyant sur un examen de l'information de surveillance environnementale disponible, un certain nombre des indicateurs de qualité des utilisations bénéfiques sont considérés comme altérés. Ce secteur a été désigné comme secteur préoccupant en raison des questions environnementales ci-après :

- les restrictions concernant la consommation de poissons et d'autres espèces sauvages;
- la dégradation des populations de poissons et d'espèces sauvages;
- la dégradation du benthos;
- l'eutrophisation (une augmentation graduelle dans la concentration de phosphore, d'azote et d'autres éléments nutritifs pour les plantes);
- la fermeture de plages;
- la dégradation de l'esthétique;
- la dégradation des populations de phytoplancton et de zooplancton;
- la dégradation des habitats des poissons et d'autres espèces sauvages.

Particulièrement l'eutrophication – résultant des effluents acheminés aux stations de traitement des eaux usées, des activités agricoles et du développement des rives – était particulièrement évidente aux abords de la rive sud du détroit. Une autre question préoccupante importante était le



© Environnement Canada

déséquilibre de la population de poissons dans le détroit, marqué par l'absence des principales espèces de poissons prédateurs, particulièrement les dorés jaunes. Au nombre des facteurs contribuant à ce déséquilibre, il convient de mentionner la perte d'un habitat adéquat, la pression exercée par les pêcheurs à la ligne sur la population de dorés jaunes, trois années consécutives de bas niveaux d'eau et l'apparition d'espèces aquatiques étrangères. Un autre facteur important était la perte d'un habitat riverain (une zone tampon entre la terre et une rivière ou un ruisseau) dans le bassin hydrographique, causée par l'accès sans restriction du bétail aux ruisseaux et la construction de marinas dans les échancrures littorales.

Qu'est-ce qui a été accompli?

Un plan d'assainissement (PA) a été conçu afin d'améliorer les conditions environnementales à Le bras Severn et d'atteindre les objectifs de l'AQEG. Le PA concernant Le bras Severn a été mis en œuvre en 1987. Sa création englobe les étapes suivantes :

- cerner les défis environnementaux;
- planifier et mettre en œuvre des interventions d'assainissement;
- contrôler la restauration des milieux et retirer le secteur de la liste des SP.

Le PA a été élaboré par le biais d'un partenariat entre les gouvernements fédéral et provinciaux, en coopération avec le Comité de consultation publique (CCP), connu aussi sous le nom de la Le bras Severn Environmental Association. Le CCP

était composé de représentants de l'industrie, de travailleurs, d'organismes municipaux, de fermiers, d'organisations de protection de l'environnement et d'organisations du secteur des loisirs. Le CCP a mené et coordonné des interventions visant à restaurer la qualité de l'eau et la santé de l'écosystème du port. La restauration d'un SP relève d'une responsabilité partagée.

Le PA a ciblé des enjeux environnementaux par la mise en place de mesures dans six domaines : contrôle du niveau de phosphore, restauration et amélioration de l'habitat, prévention de la pollution, planification, surveillance environnementale et sensibilisation du public aux enjeux environnementaux. Mise sur pied en 1989, l'équipe responsable du PA a déployé tous les efforts possibles pour réduire ou éliminer les sources de pollution aquatique et pour restaurer l'habitat des poissons et d'autres espèces sauvages à Le bras Severn.

On s'est attaqué au problème de l'eutrophication en contrôlant les sources de phosphore. On a diminué les concentrations de phosphore en réduisant les rejets de phosphore provenant des stations d'épuration des eaux usées, en améliorant les systèmes d'égout privés, en éliminant les dérivations et les trop-pleins d'égout unitaire et en réduisant les déversements provenant de sources agricoles.

Les améliorations apportées aux stations d'épuration des eaux usées ont permis de réduire les concentrations de phosphore pour respecter les objectifs du PA; elles ont également permis aux municipalités de réaliser

d'importantes économies. Par le biais du projet d'optimisation des stations d'épuration des eaux usées, les gouvernements fédéral et provincial ont fourni un soutien technique et de la formation aux exploitants municipaux des huit stations d'épuration du secteur.

En outre, le ministère de l'Environnement de l'Ontario a fourni une contribution financière de 23 millions de dollars pour la mise à niveau de quatre des huit stations d'épuration.

Les municipalités ont élaboré la stratégie relative aux eaux de ruissellement de Le bras Severn; des lois habilitantes ont été votées pour administrer de nouvelles constructions, la modernisation des systèmes d'écoulement des eaux pluviales et des projets de séparation des réseaux d'égouts pour les eaux usées et les eaux pluviales. La mise en œuvre continue. Pour réduire la prolifération des algues à Le bras Severn, 3 000 systèmes d'égout privés ont été inspectés et des améliorations ont été apportées à 600 d'entre eux. Les concentrations en phosphore provenant de sources agricoles et se déversant dans quatre affluents ont été réduites par la mise en place de projets à l'échelle des exploitations agricoles afin de gérer l'écoulement du fumier, de traiter directement les déchets provenant des laiteries, de restreindre l'accès du bétail aux rivières et d'améliorer les pratiques de culture.

Depuis 1990, le Fonds de durabilité des Grands Lacs du Gouvernement du Canada a attribué 3,4 millions de dollars à la restauration de la qualité environnementale à l'appui de 22 projets mis sur pied dans le SP de Le bras Severn. Cet accord de partenariat a permis

d'obtenir plus de 4 millions de dollars en financement direct et près de 2 millions de dollars de contributions en nature.

Par l'entremise d'accords de conservation et de projets de restauration des milieux humides, 411 hectares de terres humides et les zones de hautes terres qui leur sont associées ont pu être protégés. Concernant les ruisseaux se déversant directement dans Le bras Severn, 132 projets ont été menés à bien par la création de zones tampons de végétation et par l'établissement d'une jonction entre les habitats. De plus, les cantons et les municipalités adoptent des stratégies de conservation du patrimoine naturel.

Depuis 1991, on a procédé à la réintroduction des cygnes trompettes dans le marais Wye et des progrès ont été constatés dans leur réintégration à leur habitat, bien que tous les couples ne se soient pas reproduits avec succès. Jusqu'à récemment, la réussite du programme était entamée par la présence de plombs de chasse toxiques dans l'habitat. L'interdiction de l'emploi de plombs de chasse en 1993 et l'utilisation d'une technologie novatrice consistant à enfoncer les plombs profondément dans les sédiments, hors de portée des cygnes, contribuent à atteindre l'objectif axé sur le maintien d'une population durable.

La viabilité économique du secteur s'est améliorée grâce au renforcement de l'infrastructure, à la création d'emplois à l'échelle locale et à la prise de décisions rentables fondées sur des études effectuées dans le cadre du PA. La participation de bénévoles et le soutien positif des médias démontrent que la collectivité a adhéré aux principes du PA, qui consistent à préserver un environnement sain, notamment la durabilité économique et environnementale. Ces principes sont intégrés dans les plans municipaux.

Les efforts de la Le bras Severn Environmental Association ont permis de retirer Le bras Severn de la liste des SP. Cette organisation a cherché à assurer une gestion environnementale du secteur de Le bras Severn qui soit rentable et qui s'appuie sur la collectivité,

ce qui a soutenu les améliorations réalisées dans le cadre du processus du PA. L'association a coordonné des projets comme les mises à niveau des stations d'épuration, des projets de contrôle de la pollution agricole, des études sur le traitement des eaux de pluie, la plantation d'arbres, la restauration des rives et la surveillance des écosystèmes; elle a également fourni un service d'information publique sur les enjeux environnementaux.

Toutes les mesures d'assainissement prises par le gouvernement du Canada ont été terminées en 2002 et ont été suivies d'une période de surveillance environnementale. Par le biais de mesures de surveillance, on a déterminé que les conditions environnementales dans le secteur avaient répondu aux critères de retrait de la liste des SP et Le bras Severn a été officiellement retiré de la liste en 2003.

Où peut-on obtenir de plus amples renseignements?

En communiquant avec Environnement Canada par courriel : greatlakes-grandslacs@ec.gc.ca

Site Web d'Environnement Canada : www.ec.gc.ca/pas

PARTENAIRES

Cantons de Tiny, Tay, Springwater, Oro-Medonte, baie Georgienne et Severn

La Le bras Severn Environmental Association

Les Amis du marais Wye

Ministère de l'Environnement de l'Ontario

Ville de Midland

Ville de Penetanguishene

ISBN 978-0-660-21656-0
N° de cat. : En164-34/2014F-PDF

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au 613-996-6886, ou à droitdauteur.copyright@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

Photos : © NASA et GeoEye; Thinkstock – 2012 ; Environnement Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada représentée par le ministre de l'Environnement, 2014

Also available in English